

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION BOURGOGNE-NEPAL-TIBET

DU 17 MAI 2014

L'assemblée générale annuelle de l'association B.N.T. s'est réunie le Samedi 17 mai 2014 au restaurant le Soleil d'Or, à Saint Marc Sur Seine (Côte d'Or), sur convocation de son Président.

Claire Farina est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents ou représentés (par ordre alphabétique) :

ALIROL Josie, , AMBROISE Sylvie, BACHELIER Maryse, BARRAT Marine, BERNIAU Christine, BIAGI Olivier, BRUNEAU Brigitte, CHELZEN Hélène, FARINA Claire, FERRY Pascal, FERRY Patricia, GONTARD Marie-Hélène, GRANDADAM Sylvain, GROSJEAN Valentine, HERMET Sylvie, HIVERT Françoise, LARIDAN Brigitte, LE CUNFF Anne, LEHMANN Marie-Françoise, LENOBLE Hervé, MAITRE Brigitte, MARCHENOIR Bernadette, MASSON Aurélie, MASSON Dominique, MARCOS Denis, MARREC Ginette, MARTINEZ Jésus, MAURIN Brigitte, MERANDAT Alain, MILHET Sarah, MOLHANT Jean-Guy, MORVAN Izabel, POSTEL Martine, RAIMBAUD Isabelle, RENARD André, REZVOY Marie-Claude, la société Denis MARCOS, SCHWEITZER Renaud, UNTEREINER Françoise, UNGUREANU Codruta,

Absents excusés :

DEBAUDUS Louis, DEBLADIS Marie-Paule, CHARLES Géraldine, GIRARD Arnaud, RAIMBAUD Virginie, MONGRENIER Jean-Claude, PERRY Andrew, SCHILDGE Arthur.

Le Président Hervé Lenoble ouvre la 5^{ème} assemblée générale de BNT, mais la première en Bourgogne....

Le quorum étant atteint, les débats sont ouverts.

Rapport moral du Président

. PRESENTATION DU CHILDREN HOME

Le Président effectue un rappel de l'historique de BNT :

association française créée en novembre 2008 dont l'objectif de venir en aide ... et dont l'objectif principal est de soutenir l'association népalaise BNCH créée en novembre 2009 pour accueillir alors 15 enfants délaissés provenant d'une autre structure à l'état de faillite.

En mars 2011, 10 très jeunes enfants ont été accueillis

Puis en 2013, ont rejoint la famille :

Melina, âgée de 5 ans, orpheline, déjà au service d'une famille... elle est parrainée par Nathalie.

Surmila, 16 ans, qui a fui sa famille (relations problématiques avec le nouveau mari de sa mère) ; elle est la nièce d'Ury Maya la nurse du Home où elle a donc trouvé refuge. Elle s'est parfaitement adaptée. Très bonne élève, elle apporte également une aide attentive à la gestion des petits et contribue à la préparation des repas.

Lors d'un trek au Haut Mustang en septembre 2013, des moines du village de Ghemi font appel à Hervé et Anne afin de leur confier une petite fille dont la maman venait de se suicider et dont le père totalement démuné était dans l'incapacité de pourvoir à ses besoins et à son éducation. C'est ainsi, qu'à l'issue des formalités requises, **Lhamo** a rejoint le Home le 15 janvier 2014. Elle parle désormais le Népalais et a débuté l'anglais. Elle est la mascotte du Home..

Le Home regroupe ainsi 28 enfants outre Tashi en stage en Malaisie dans le cadre de sa 3^{ème} année d'études supérieures en Tourisme Management.

Pour mémoire,

- le Children Home est géré par un Directeur, Sanjeev K. Youjan, un Directeur adjoint, Ghaman Tamang et la Nurse, Hari Maya. Il est loué depuis décembre 2009 et situé dans une grande maison à Rahmiti, près de Bauda :
- les garçons occupent le rez- de- chaussée, les filles le premier étage. Chaque appartement est doté de 2 grandes chambres et de deux salles de douches.

- Les deux aînés Bemal et Suraj, depuis la rentrée d'octobre, sont installés dans une chambre qu'ils partagent ; ils disposent de chacun leur bureau et sont a priori, dans des conditions favorables, pour travailler et étudier.
-
- la cuisine est située au rez de chaussée ; le Directeur dispose d'un bureau.

-3-

l'eau chaude a été installée avec un système solaire. L'eau courante a été assainie avec système de filtre.

Problème à gérer au mois d'octobre : le bail expire au mois de janvier 2015 et le propriétaire veut faire des travaux et notamment surélever sa maison. Il ne souhaite pas renouveler le bail

Depuis l'AG, les choses ont évolué positivement et le bail sera renouvelé ; les enfants n'auront donc pas à déménager.

Au regard de la loi népalaise, les « grands » doivent en principe quitter le Home après leur 18 ans. Le but n'est évidemment pas de les laisser livrés à eux-mêmes, ce qui serait incohérent à l'issue de toutes ces années d'études.

Il convient en conséquence de réfléchir et de finaliser une solution permettant à ces enfants de demeurer dans une structure appropriée afin de poursuivre leurs études.

Eventuellement, louer un appartement ou deux chambres le moment venu.

Cette situation va inévitablement générer des frais eu égard au coût des études supérieures. Il convient désormais d'envisager de manière incontournable, le double parrainage pour les étudiants. A défaut, il serait extrêmement difficile de pourvoir à leurs études compte tenu du coût de la scolarité dans l'enseignement supérieur.

Ce double parrainage pourrait être d'origine familiale, regroupant deux ou trois membres d'une même famille.

LA VIE SCOLAIRE

Sur le plan scolaire, les enfants ont d'excellents résultats. Le proviseur est particulièrement satisfait.

La Gyanmala English School est une école privée dont l'enseignement fondé sur la méthode Montessori, a une solide réputation et un taux de réussite au SLC (School Leaving Certificate ou examen de fin d'études) remarquables.

Bimal a été reçu premier du canton de Kathmandou au concours d'entrée à l'école d'ingénieurs et est arrivé PREMIER du canton de Kathmandou.

Depuis également, Suraj a été reçu à l'examen de SLC avec un taux de pourcentage jamais atteint (91%), ce qui correspond à une mention TB.

Suraj a entrepris des études scientifiques.

Le 1^{er} mars dernier, la Gyanmala English School a organisé la journée des parents et à cette occasion, au cours d'une cérémonie, le Proviseur a remis aux membres de BNCH et de BNT une lettre d'appréciation visant à remercier l'association pour la qualité de l'éducation donnée aux enfants du Home.

-4-

Nouveauté dans le cadre scolaire des enfants : des cours de méditation matin et soir à l'école. Les enfants débutent et terminent leur journée par 20 mn de méditation et sont aptes à pratiquer seuls. Cet enseignement est donc très profitable pour l'étude, la concentration et l'attention.

Les enfants bénéficient d'une activité sportive le vendredi après midi.

L'éducation qu'ils reçoivent s'avère très complète.

LES PARRAINAGES

2013 a été une année charnière qui a vu se renforcer le parrainage

Le parrainage n'est pas une simple participation financière ; BNT a dès sa création, affiché sa volonté de créer un lien avec l'enfant parrainé afin que celui-ci se sente sécurisé dans sa vie affective et que ce lien également vienne renforcer les liens culturels entre les adhérents et le Népal.

Objectif : que le plus grand nombre de parrains et marraines viennent au Népal.

Depuis 3 ans, les visites des parrains/marraines se sont succédées et actuellement, la quasi-totalité d'entre eux, à la fin de l'année 2014, auront rencontré leur filleul, certains à plusieurs reprises. Les enfants ont pris l'habitude de communiquer avec leur marraine ou parrain et attendent avec une

profonde impatience lettres et photos, qui les ravissent plus que tout autre cadeau.

2013, c'est aussi l'année où s'est poursuivie l'ouverture d'une part, sur le caractère international des adhérents et sympathisants, avec des dons allemands et tchèques et d'autre part, sur la société civile népalaise ; ainsi, Sanjeev et Ghaman ont établi des contacts au Népal pour financer l'orphelinat (sponsors, riches népalais) pour des financements spécifiques : uniformes, chaussures, cahiers, fournitures.

L'association s'est également ouverte au monde du travail humanitaire puisque depuis 3 ans, des volontaires et stagiaires sous convention ont vécu auprès des enfants et en ont retiré une expérience humaine exceptionnelle. Des liens forts se sont tissés avec les enfants et se poursuivent par courrier.

-5-

En septembre 2013, une première :

- Pema et Bemal ont participé à leur premier trek dans l'Himalaya, une opportunité pour eux de découvrir leur pays.
- Pema a ainsi pu découvrir avec émotion au Haut Mustang son village de Ghemi quitté à l'âge de deux mois dans des conditions difficiles.

Bemal a accompagné l'équipe de volontaires, Louise, Nicolas et Mathieu au Mustang durant 15 jours.

PERSPECTIVES

Les petits grandissent et 'il faut penser à leurs études : se pose un double problème :

- Un aspect scolaire et financier
- Un aspect administratif et statutaire

Est-ce à BNT d'aller plus loin que ce que font les autres organisations, qui, lorsque les enfants sont âgés de 18 ans, mettent fin à leur présence au sein de la structure et les renvoient dans leur famille s'ils en ont une ou les mettent à la rue.

BNT a décidé lors de la dernière AG que, selon les budgets et les capacités de l'enfant, les enfants, même devenus majeurs, seront pris en charge dans le cadre de leurs études et éventuellement, de leur hébergement.

Il faut toutefois savoir que le coût d'une modeste chambre à Baudda s'établit à 30 euros par mois auxquels s'ajoutent les frais de nourriture .

Mais, ceci a un coût qu'en l'état, les finances de BNT ne pourront supporter. Pour le financement : il devient indispensable de recourir au multi parrainage et trouver des sponsors extérieurs.

- **Multi parrainage** : le double parrainage est déjà instauré à l'égard de certains aînés, mais doit devenir la règle si l'on veut aider ces enfants à poursuivre une scolarité en niveau supérieur. A défaut, il deviendra très difficile de financer leurs études. Il peut être envisagé un parrainage familial avec deux ou trois membres de la même famille à l'égard d'un même enfant, ce qui peut présenter un aspect sécurisant pour l'enfant.

Certains cas présentent t dès maintenant un caractère d'urgence.

- **Recherche de sponsors extérieurs** : il convient de prendre contact avec des écoles de commerce française, avec l'Ordre des Médecins, l'Ordre des Architectes, éventuellement la Qatar Airways.

A cet égard, toute initiative de membres de BNT sera la bienvenue.

- **Le problème rencontré sur le plan administratif et statutaire** :

La notion de « children home » vise un un lieu d'accueil pour jeunes enfants mineurs et n'a pas donc pas vocation à maintenir dans la structure les enfants majeurs. Ceci est conforme à la loi népalaise.

Pour maintenir ce lien avec les enfants majeurs, il y a lieu donc d'élargir l'objectif actuel et de créer une association à but plus général dont dépendra le Children Home et un centre d'hébergement pour les grands enfants.

Il conviendra également pour BNCH de viser d'autres actions humanitaires.

Pour ce faire, des démarches ont déjà été initiées auprès des autorités népalaises, mais les conditions sont drastiques tant sur le plan administratif que financier.

Ainsi, les autorités népalaises rejettent tout lien avec le Tibet. D'où l'idée de parler de « Transhimalaya » pour le T de BNT.

Par ailleurs, les autorités népalaises exigent un visa touristique pour les représentants de BNT qui n'ont donc pas le droit de travailler même bénévolement. BNT devrait être reconnue comme une ONG internationale et se faire enregistrée au Népal.

:

En France : BN Tibet

Pour l'étranger : BN Transhimalaya

Changement du nom de l'association que G et S sont en train de mettre en place localement.

L'Assemblée générale à l'unanimité vote pour cette nouvelle appellation de BNT à l'étranger qui sera donc enregistrée sous la dénomination

« **BOURGOGNE NEPAL TRANSHIMALAYA** »

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité des participants.

+

+ +

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Anne Le Cunff, la trésorière

Les comptes de 2013 :

BNT regroupe 36 parrains et 30 adhérents/donateurs.

Le financement de BNT s'établit ainsi :

- **Les parrainages.**

En 2013, 36 parrainages, en 2014 : 39.

Le financement mensuel provenant directement de ces parrainages, s'établit à **1400 euros** en net, soit sur l'année **16 800 euros** net.

- financement de BNCH par le biais de virements internationaux pour permettre aux dirigeants de gérer le budget sur une période de trois mois et d'avoir ainsi une meilleure lisibilité. Ce système permet également de minorer les frais liés au coût des virement internationaux

-des dons : 1520 euros

-Adhésions : 315 euros

-7-

Au 31 décembre 2013, le solde du compte courant était de **2 375 euros**.

Les dépenses incompressibles du Home

- le loyer (350 euros),

- la nourriture : désormais 500 euros,

- les frais de scolarité (200 euros par mois)

- les salaires du Directeur, du Directeur adjoint et de la nurse.(350 euros)

- Les dépenses inévitables : médecine. Les enfants sont relativement fragiles (problèmes notamment de peau).

- Electricité, gaz, coiffeur, produits d'hygiène et de toilette, photocopies, etc..

A noter : le budget du poste « nourriture » est passé de 350 euros à **500 euros** par mois, en raison de l'augmentation vertigineuse des prix au Népal et de l'instauration d'un goûter au retour de l'école en raison des rythmes scolaires soutenus.

Rappelons que certains enfants, à partir de la classe 9 (notre 3^{ème}) ont des cours de 6h30 à 8h30 le matin, puis de 9h30 à 16h30 et de 17h à 20 heures.

- Epargne des provisions sur charges : **120 euros** par mois qui sont virés en fin d'année à BNCH pour le règlement de toutes ses charges et taxes.
- Sont également épargnés, des dons et contributions émanant des doubles parrainages à l'égard de certains aînés dans la perspective de leurs études supérieures. Ces sommes sont placées sur le livret de Caisse d'Epargne.
- Un prêt à Sanjeev le Directeur de BNCH dans le cadre de l'acquisition d'une moto qui s'avérerait indispensable afin qu'il se puisse déplacer rapidement , pour gérer au mieux le Home, pouvoir amener les enfants malades à l'Hôpital coût : un peu moins de 500 euros.

Compte tenu de la fragilité des finances, il est demandé aux dirigeants de BNCH de pourvoir directement au financement des uniformes, BNT ne pouvant assumer cette

-8-

charge ; cet objectif a été atteint cette année car à des dons de touristes, trekkers et sponsors étrangers souvent de passage.

Il en est également ainsi en ce qui concerne les menues réparations et dépenses d'entretien des appartements.

De même, le budget élaboré par BNT exclut totalement la prise en charge des vêtements personnels des enfants ; ce sont les marraines et parrains qui ont l'extrême délicatesse d'y pourvoir.

Les frais annuels de gestion appliqués par la Banque Postale (après quelques réductions) : **500 euros par an.**

Il n'existe aucun frais de fonctionnement à la charge de BNT : la gestion effectuée par l'équipe (Président, Trésorier, Secrétaire) est totalement bénévole.

Au 15 mai 2014 : 1337 euros sur compte courant et **2 100 euros** sur le compte épargne et ce, à l'issue du virement international d'un montant de **4010 euros.**

. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des participants.

Observations du Président :

Bien qu'en l'état, la situation financière soit saine, elle n'en demeure pas moins très fragile. Le budget est élaboré en roupies népalaises, converti en euros lors du virement international.

Jusqu'à maintenant, la bonne santé de l'euro permettait de maîtriser l'aspect financier.

Actuellement, l'euro est en baisse constante

Depuis l'AG, le cours de l'euro est en baisse. Alors qu'il s'échangeait à 138 roupies pour un euro, il s'échange désormais depuis octobre à 119, 120 roupies.

La cotisation mensuelle des parrainages d'un montant de 35 euros est proposée à **40 euros**, mais demeure soumise aux facultés contributives de chacun.

+

+ +

Témoignages, questions et débats.

Interviennent les marraines et parrains voyageurs de l'année 2013

- Sara marraine de Namgang, qui a séjourné au Népal à deux reprises, rappellent l'extrême importance des courriers et photos transmis par les marraines et parrains et qui revêtent une valeur sentimentale dépassant celle générée par les cadeaux.
- Denis Marcos, venu à deux reprises rendre visite à sa filleule Romee, en compagnie de son fils la seconde fois, fait part de sa émotion et félicite BNT pour le fonctionnement du Home.
- les volontaires de l'été et l'automne 2013, Claire, Raphaëlle, Louise, au nom également de Sophie, Louis, Nicolas et Mathieu absents, relatent leur expérience au sein du Home et leur émotion. Pour eux et les enfants, ce furent de magnifiques rencontres.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare les débats clos.

Le Président

la Secrétaire de séance

le Trésorier

Hervé Lenoble

Claire Farina

Anne Le Cunff

